

Nouvelles @BRAIVES

Novembre 2017

SOMMAIRE

- P.2 ÉTAT CIVIL
COMMUNES ZÉRO DÉCHET
- P.3 EXPO LIGNE 127
CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES
- P.4 REDEVANCE TV
COMMENT MIEUX
ENCADRER
NOS AINÉS
- P.5 ENTRETIEN DES
SÉPULTURES
SOLITAXI
- P.6 PLAQUES
D'IMMATRICULATION POUR
TOUS LES VÉHICULES
DÉBUT DES TRAVAUX - ILOT
D'ENTREPRISES À AVENNES
LA COMMUNE DE BRAIVES
RECRUTE
- P.7 NOS DERNIÈRES
RÉALISATIONS
@BRAIVES
- P.8 LES ACTIVITÉS DU CENTRE
CULTUREL
QUE FAIRE À BRAIVES?

COMMUNES
ZÉRO DÉCHET
- WALLONIE -

LE SAVEZ-VOUS ???

« *COMMENT SONT NÉS NOS VILLAGES* » ?

Conférence animée par
Monsieur Dimitri BELAYEW, géographe.

► Rendez-vous **le mercredi 15 novembre**
à 20h00 à l'Ancienne Cour de Justice
de Hosdent (Rue du Moulin ,48 à
Hosdent-Latinne).

- Entrée libre - **Conférence accessible de 7 à 97 ans**
- Merci de bien vouloir nous renseigner votre présence par mail : **info@braives.be** pour le **lundi 13 novembre**.



SERVICE POPULATION • ÉTAT CIVIL DU 01/09/2017 AU 10/10/17



Naissances

LIGNON Baptiste d'Avennes
HOFMAN Gabriel de Ville-en-Hesbaye
GILLES Sacha de Fallais
MARNEGRAVE Liam de Ciplet

Bienvenue aux nouveaux Braivois et
toutes nos félicitations aux
heureux parents



Mariages

WAJNBUM Admon
& CHANTILLON Jeannine
de Ville-en-Hesbaye
PIWOWAR Laurent
& VERTERSSEN Aurore de Ciplet
GIUSTIZIERI Jonathan
& VARAGONE Margherita de Braives
THEYS Georgy
& CHARLIER Aurélie de Latinne
PURNELLE Christophe
& JAMIN Carine de Braives
HAMANDE Thierry
& LUXEN Christine de Latinne
DE REUSME Pascal
& VERSCHULDEN Nadia de Braives

Tous nos voeux de bonheur aux jeunes mariés



Décès

GILLIS Lucien de Latinne
LARUELLE Micheline d'Avennes
GIELISSEN Bertha de Ciplet
WALEWYNS Marie de Fallais
BERTRAND Anita de Ciplet
BEAUJEAN Véronique de Ciplet

Condoléances aux familles des défunts



Noces d'or

DELLEUSE Jean
et LHEUREUX Nicole de Ciplet

COMMUNES ZÉRO DÉCHET - WALLONIE -

DEVENEZ « AMBASSADEUR DE LA PROPRETÉ »

Que vous soyez citoyen, membre d'un club, d'une association, d'une entreprise ou d'une école, vous pouvez devenir Ambassadeur de la Propreté.

Votre rôle en tant qu'Ambassadeur de la Propreté consiste à maintenir propre une rue ou un quartier que vous parrainez.

En vous inscrivant, seul ou en équipe, vous recevrez :

- une paire de gants, une pince et des sacs spécifiques "Ambassadeur Propreté", blancs transparents pour le tout-venant et bleus pour les PMC,
- un gilet fluorescent et un brassard estampillés "Ambassadeur Propreté" qui vous rendront davantage visible des automobilistes tout en vous légitimant dans votre action.

Lors de votre inscription, vous serez invité à signer une charte par laquelle vous vous engagez à agir en tant que citoyen responsable et à respecter quelques règles simples et de bon sens.

Les services communaux prendront contact avec vous pour l'évacuation des sacs de déchets récoltés.

Pour vous inscrire :

<https://www.walloniepluspropre.be/ambassadeurs/>

LE SERVICE GRATUIT DE BROYAGE À DOMICILE DE BRANCHAGES RECOMMENCE !

Quand ? **Le lundi, à partir du 06 novembre 2017 jusqu'au 26 mars 2018.**

Comment ? Sur inscription au service Environnement au 019/69 62 26 ou par mail valerie.pinel@braives.be.

Attention, les places sont limitées. **Clôture des inscriptions le 9 février 2018.**

Conditions :

- Les branchages doivent être rangés dans le même sens pour faciliter le travail des ouvriers communaux et exempts de déchets (fil barbelé, piquet de clôture par exemple...);
- 1 passage uniquement par ménage sur la saison (pour que le plus grand nombre de ménages braivois ait accès au service);
- Volume de branchages accepté : 5m³ maximum ;
- Les résineux ne sont pas acceptés (sapins, lauriers cerises, thuyas, etc...), sauf si vous acceptez de garder les copeaux. Sinon vous pouvez les amener au parc à conteneurs à Oteppe (085/71.34.27)

EXPO LIGNE 127



Les 4 et 5 novembre 2017, de 13 heures à 18 heures, à l'ancienne gare de Braives, exposition consacrée à l'histoire de la ligne de chemin de fer Statte-Landen et ses raccordements industriels, définitivement abandonnée le 18 octobre 1982, il y a 35 ans.

Y sera notamment soulignée la contribution de cette liaison ferroviaire au développement industriel et économique des communes traversées. De nombreux documents, photos et objets divers témoigneront de ce riche passé.

Les lundi et mardi, visite organisée pour les écoles de l'entité.

Tous renseignements peuvent être obtenus aux numéros de téléphone suivants : 0476/93.64.60 ou 019/69.98.63.



CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES - RELAIS SACRE ET TE DEUM



Le Collège des Bourgmestre et Echevins se fait un devoir d'inviter la population à prendre part aux différentes cérémonies patriotiques qui auront lieu à l'occasion de la commémoration de l'Armistice 1914-1918,

Programme du vendredi 10 novembre :

- 16h00 : Te Deum en l'église de Braives
- 16h40 : Allocution du Bourgmestre au Monument aux morts de Braives
- 17h00 : Avennes
- 17h20 : Ciplèt
- 17h40 : Ville-en-Hesbaye
- 18h00 : Latinne
- 18h40 : Fallais (Monument de l'église)
- 19h00 : Fallais (Monument aux Français)
- 19h20 : Fumal
- 19h40 : Tourinne



Avec la participation de la Fanfare Royale « Le Progrès » et de toutes les écoles de l'entité.

Nous vous invitons à pavoiser et espérons vous rencontrer lors de ces manifestations.

REDEVANCE TV : QUESTIONS SUITE À SA SUPPRESSION EN 2018

À partir de janvier 2018, il n'y aura plus d'établissement de la Taxe Radio TV Redevance en Wallonie pour toutes les périodes imposables qui prennent cours à partir du 1er janvier 2018 et suivantes. Pour les périodes antérieures à 2018, la perception de cette taxe est maintenue. Il est donc tout à fait normal que des ménages wallons reçoivent encore des invitations à payer. S'ils s'acquittent de cette taxe tout de suite, c'est la dernière fois qu'ils la payeront.

Il y a 3 périodes imposables pour la redevance télévision :

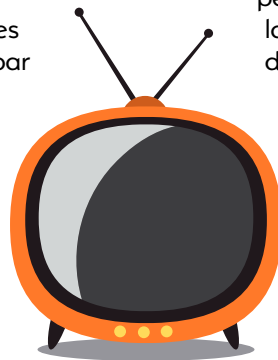
- du 1er janvier au 31 décembre pour les chambres d'hôte, gîtes et logement similaires ;
- du 1er avril au 31 mars pour les redevables dont le nom de famille commence par la lettre de A à J ;
- du 1er octobre au 30 septembre pour les redevables dont le nom de famille commence par la lettre de K à Z.

Il est donc tout à fait normal que des ménages wallons reçoivent encore des invitations à payer pour la période d'un an allant du 1er octobre 2017 au 30 septembre 2018. En effet, Le principe légal repris dans

la loi de 1987 est que la période imposable court sur 12 mois consécutifs. Il n'y a donc aucune discrimination mais un juste respect du prescrit légal. Cette analyse a été validée par l'Administration fiscale de la Région wallonne. Il s'agit d'une taxe pour 2017 intégrée au budget 2017.

Par ailleurs, quelqu'un qui n'a jamais payé sa TV Redevance peut encore se faire contrôler en 2017 et 2018 car la prescription pour l'établissement de la taxe est de 5 ans. Des contrôles pourront donc toujours se faire.

Plus d'infos : <http://www.wallonie.be/fr/actualites/redevance-tv-questions-suite-sa-suppression-en-2018>
(source: portail wallonie.be)



JOURNÉE SANTÉ : "COMMENT MIEUX ENCADRER NOS AÎNÉS ?"



LE SAMEDI
18 NOVEMBRE 2017
de 14h00 à 18h00
à la Salle de village
de Fumal, rue les Trous

Renseignements :
Mme Catherine Gallet
au 019 69 62 41
www.braives.be

Conférence
et divers
stands sur le
thème de la
santé.

→ Infos complémentaires prochainement via le site internet de la Commune.

ENTRETIEN DES SÉPULTURES

En invitant la nature à prendre place dans ses cimetières, la Commune de Braives participe à la densification du maillage vert global, au développement du potentiel d'accueil de la vie sauvage, à la prise en compte de la biodiversité au cœur même de l'activité humaine, à la préservation de la santé des citoyens et au respect l'environnement.

Toutefois la Commune n'est pas seule gestionnaire de la qualité de ces espaces de recueillement c'est pourquoi à l'approche du 1er novembre, nous souhaitons vous rappeler quelques obligations qui incombent aux titulaires des concessions situées dans les cimetières communaux.

Quelles sont vos obligations ?

Le règlement communal sur les cimetières et plus particulièrement ses articles 33, disent ceci :

Article 33 :

La responsabilité de l'entretien des tombes sur terrain concédé incombe aux intéressés à savoir le titulaire, le(s) bénéficiaire(s) ou leurs ayants droit. Le défaut d'entretien, qui constitue l'état d'abandon, est établi lorsque d'une façon permanente la tombe est malpropre, envahie par la végétation, délabrée, effondrée ou en ruine. [...]

Article 47 :

Les détritrus, fleurs fanées, vieilles couronnes et autres gerbes devront être déposés dans les espaces prévus à cet usage. Tout autre déchet ne

peut être laissé dans l'enceinte d'un cimetière, sous peine de sanctions. L'Administration communale peut également enlever toutes décorations florales fanées qui donnent un aspect négligé et indigne des lieux.

Article 53 :

Aucun dépôt de terre, matériaux, outils ou objets quelconques, ne pourra être effectué sur les tombes voisines. [...]

Pour toute question complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec notre Administration au 019/696.241 info@braives.be

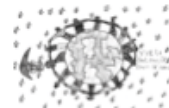
LE SOLITAXI

Du lundi au vendredi, de 08h30 à 10h30 et de 14h à 16h.

Le SOLITAXI vous aide et vous accompagne dans vos différents déplacements. Ce service est ouvert à tout Braivois ayant des difficultés de mobilité.

Le SOLITAXI est un service dont la vocation est avant tout sociale, il ne peut donc se substituer ni aux taxis conventionnels ni aux ambulances ou services spécialisés dans le transport de personnes handicapées ou malades qui ont besoin d'une assistance particulière pour se déplacer.

Conditions et informations via le site de l'administration communale: <http://www.braives.be/ma-commune/social/cpas/besoin-daide/solitaxi> - secrétariat: 019/69.62.63



La commune de Braives recherche du personnel qualifié en entretien ou en cuisine

L'Administration communale constitue une réserve de recrutement d'auxiliaires professionnels, contractuels, valide pour une période de 2 ans, afin de renforcer ses équipes en cas de nécessité de pourvoir à un remplacement.

Niveau : E1

Mission : Assurer le nettoyage des locaux de l'administration ou des écoles communales

Tenir le rôle de commis de cuisine dans une cuisine de collectivité

Réaliser le transport de repas scolaires

Conditions exigées

- À la date ultime prévue pour le dépôt des candidatures, avoir atteint l'âge de 18 ans au moins ;
- Être de conduite irréprochable ;
- Être titulaire du passeport APE ;
- Être titulaire d'un permis de conduire et disposer d'un moyen de locomotion ;
- Être disponible dans les 24 heures.

Comment postuler ?

Les candidatures doivent être adressées à l'Administration communale de et à 4260 Braives, pour le vendredi 21 novembre 2017 au plus tard (cachet de la poste faisant foi) par lettre recommandée ou par remise en mains propres contre accusé de réception.

Elles doivent être accompagnées

- d'une lettre de motivation,
- d'un curriculum vitae,
- d'un certificat de bonnes conduites, vie et mœurs

Toute candidature tardive ou incomplète sera d'office considérée comme nulle et non avenue.

IMPORTANT : sans motif dûment justifié, l'auxiliaire sera radié d'office de la réserve de recrutement après 3 refus.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès du Service du Personnel de l'Administration communale (Mathieu MONTULET – 019/696271 ou mathieu.montulet@braives.be)

UNE PLAQUE D'IMMATRICULATION POUR TOUS LES CYCLOMOTEURS



Tous les cyclomoteurs (neufs et usagés) doivent être immatriculés avant le 11 décembre 2017!

Depuis le 31 mars 2014, les cyclomoteurs neufs mis en circulation en Belgique doivent être immatriculés. Tous les véhicules qui étaient en circulation avant cette date doivent également, depuis le 11 décembre 2015, être équipés d'une plaque d'immatriculation.

La date d'échéance pour cette procédure de régularisation arrivant à grand pas.

C'est pourquoi, le SPF Mobilité et Transports lance un nouvel appel afin que tous les propriétaires de cyclomoteurs se procurent à temps une plaque d'immatriculation.

À chaque cyclo et quadricycle léger sa plaque!



Votre plaque en 5 étapes

1. Rassemblez les bonnes informations
2. Rendez-vous au bureau de poste avec ces informations
3. Complétez le formulaire de demande
4. Remettez le formulaire à votre assureur
5. Recevez votre plaque à domicile



lot d'entreprises de Comblain-au-pont



lot d'entreprises de Dalhem



DÉBUT DES TRAVAUX - ÎLOT D'ENTREPRISE D'AVENNES

Ce 6 novembre 2017 commencera le chantier d'aménagement du site de l'îlot d'entreprises d'Avennes qui fait suite aux travaux d'assainissement mis en œuvre il y a quelques années.

Le site, inoccupé depuis 2006, fut le siège d'une confiture de 1886 à 1904, puis de diverses entreprises ayant pour activités l'entreposage d'engrais et de produits agricoles à partir de 1904.

Il est aujourd'hui destiné à devenir une zone d'entreprises à caractère rural où seront accueillies des activités économiques ayant une faible incidence environnementale.

Les premiers travaux concerneront l'aménagement des voiries et de leurs abords, l'installation du réseau d'égouttage, les plantations, le placement du mobilier urbain et la pose des impétrants.

Envie d'en savoir plus ? Visitez www.braves.be/ilot

NOS DERNIÈRES RÉALISATIONS @BRAIVES



- 1 Travaux au pont de Brivioulle
- 2 Asphaltage des trottoirs à Avennes
- 3 Montage du goal et du panier de basket au terrain multisport de Cipllet
- 4 Réfection des voiries rue de Dreye à Fallais
- 5 Réparation d'avaloir au carrefour rue des Ecoles et du Presbytère à Cipllet
- 6 Traitement des plantes invasives sur le Ravel à Brivioulle
- 7 Réfection et réalisation de nouveaux trottoirs à Avennes, rue des Péquets
- 8 Rénovation du clocher de l'Eglise de Fallais



LES ACTIVITÉS DU CENTRE CULTUREL

Concert de Jean-Paul Estiévenart Trio

→ **Samedi 18 novembre à 20H30**
→ **Maison de Village d'Avennes,**
rue de la Justice, 4

Parmi la jeune génération de trompettistes, Jean-Paul Estiévenart est un artiste à couper le souffle, dont le talent s'impose toujours avec style et élégance. Virtuose bien sûr, mais bien plus que cela, raffiné et précis. Un artiste qui sait assumer ses risques, avec une capacité d'improvisation, une sensibilité qui captive et charme son public.

Entouré de deux talents reconnus de la scène belge, Sam Gerstmans à la contrebasse et Antoine Pierre à la batterie, Jean-Paul Estiévenart présente son premier album en trio : 'Wanted' (W.E.R.F. records).

Ce trio est dans la continuité de la longue tradition des trios sans piano, tout en prenant des directions très actuelles. La musique du groupe met en avant la grande créativité de chacun.

Jean Paul Estiévenart : trompette
Sam Gerstmans : contrebasse
Antoine Pierre : Batterie

Infos et réservations :
CCBraives-Burdinne 019/54.92.50.
ou ccbraiv-burdin@skynet.be
Prévente : 12 €, entrée : 14 €,
article 27 : 1.25 €



QUE FAIRE À BRAIVES DU 27 OCTOBRE 2017 AU 3 DÉCEMBRE 2017

Vendredi 27 octobre dès 18h00

Cortège HALLOWEEN dans le centre de Braives

Où ? Au départ du "Roxy" Place du Carcan, vers la rue du Cornuchamp, puis rue du Trou Potier, Thier Lemoine, rue Mapayon, rue du Sacré Coeur et retour au "Roxy" Place du Carcan.

Organisation du comité des parents de l'école Notre-Dame de Braives.

Infos : M. Lionel Legrand 0498/66.27.53

Dimanche 29 octobre de 19h00 à 22h00

Cortège Halloween de REH Braives dans les rues de Brivioulle.

Où ? Au départ du terrain de foot.

Infos : Mme Alexandra SELENGUINSKY :
019/63.31.58 - 0477/43.55.48 +

Mr Eric WILLIAUME: 0495/51.04.13

Dimanche 29 octobre dès 19h00

Cortège HALLOWEEN dans les rues de Fallais.

Où ? rues F.Wathoul, St-Roch, de l'Eglise, du Chardon, L.Debatty, du Calvaire, G. Boline, ruelle Goreux, H. Krains et de Dreye

Organisation du Comité de Village de Fallais: Mr ONSSELS Michel, rue Vinève 12 à Fallais-Pitet : 019/69.89.57 - 0479/91.83.28

Mardi 31 octobre 16h00 - 23h00

Cortège HALLOWEEN dans Fumal

Départ et retour à la MV.de Fumal, rue Les Troux, Ravel entre rue Les Troux et rue du Village, rue du Village, rue de la Vieille Cense, Place Limage.

Organisation du Comité de Village de Fumal : Mr Geoffrey SOUGNEZ-Président, rue de Marneffe 9 à Fumal : 0496/06.38.11 gauffff@hotmail.com

Mardi 31 octobre 16h00-23h00

Cortège HALLOWEEN à Ville-en-Hesbaye, au départ de "l'Amitié Villoise"

Organisation de l'Asbl "L'Amitié Villoise"

Infos : Président : Mr Michel DUMOULIN :
0477/78.02.13 + Mr Guy LISEIN : 0477/22.92.42

Vendredi 3 novembre

Marché du Terroir et de la Nature

Maison du Parc naturel - rue de la Burdinale 6 à Burdinne - de 16h à 21h .

Dimanche 5 novembre de 8h00 à 13h00

Jogging de Braives (au départ du terrain de foot REH-BRAIVES)

Organisé par le "R.T. Braives"

Infos : Mr Dominique PICARD-président : tél.:
0479/67.00.81 - picardomini@hotmail.com

Vendredi 10 novembre de 15h30 à 20h30

Relais Sacré - Cérémonies patriotiques pour la commémoration de l'Armistice 1914-1918, dans les 8 villages de l'Entité.

Organisation du Service événementiel de la Commune - Mme France PICARD: 019/69.62.72 et/ou 41 et 0474/636.594 - france.picard@braives.be

Mercredi 15 novembre de 17h00 à 19h30

Collecte de sang

Où ? Ecole communale, Place du Carcan à Braives

Infos : Service du Sang de la Croix-Rouge :
04/341.69.11 - fax: 04/341.69.69
Renseign.: 0800 92 245 - e-mail: info@croix-rouge.be www.donneurdesang.be

Samedi 18 novembre

Journée Santé - "Encadrement de nos aînés" (Conférences, séances thérapeutiques, conseils, ...)

Où ? A la Maison de Village de Fumal (Cercle Colpin, rue Les Troux 2 à Fumal).

Infos : Mme Catherine GALLET : 019/69.62.41 ou catherine.gallet@braives.be

Dimanche 19 novembre

Dîner automnal

Organisation de l'Asbl "L'Amitié Villoise"

Infos : Président : Mr Michel DUMOULIN :
0477/78.02.13 + Mr Guy LISEIN : 0477/22.92.42

Vendredi 24 novembre de 9h00 à 16h00

Atelier d'architecture végétale

Où ? Sur le site de la MMER (rue du Moulin 48 à Latinne/Hosdent)

Infos et inscriptions auprès de la MMER:
019/54.40.48

Dimanche 26 novembre

Les arbres têtards et les saules.

(dans le cadre de la journée de l'arbre).
Découverte du village du saule.RdV à 9 h 30 à Latinne, à la Maison de la Mehaigne et de l'Environnement rural.

Inscriptions obligatoires - 085/ 71 28 92

Vendredi 1er décembre

Marché du Terroir et de la Nature

Maison du Parc naturel - rue de la Burdinale 6 à Burdinne - de 16h à 21h .

Dimanche 3 décembre de 09h00 à 19h00

St-Nicolas à Fumal

Infos : Geoffrey SOUGNEZ : 0496/06.38.11 - e-mail: gauffff@hotmail.com

**Association ou comité braivois,
envoyez vos événements à
info@braives.be (ou tel: 019/69.62.33)**

TOUS LES MERCREDIS DE 15H À 19H, À L'ANCIENNE GARE : MARCHÉ LOCAL